

14. Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques :

Madame Hadja Fatimata OUATTARA/SANON

15. Ministre de la Transition Ecologique et de l'Environnement :

Monsieur Smaila OUEDRAOGO

16. Ministre de la Communication, des Relations avec le Parlement, de la Culture, des Arts, et du Tourisme :

Monsieur Ousséni TAMBOURA

17. Ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière :

Monsieur Vincent Timbindi DABILGOU

18. Ministre de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources animales et halieutiques :

Monsieur Moussa KABORE

19. Ministre de l'Eau et de l'Assainissement :

Monsieur Ousmane NACRO

20. Ministre des Infrastructures et du Désenclavement :

Monsieur Ollo Franck KANSIE

21. Ministre de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières :

Monsieur Bachir Ismaël OUEDRAOGO

22. Ministre du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises :

Monsieur Christophe ILBOUDO

23. Ministre des Sports, de l'Autonomisation des Jeunes et de l'Emploi :

Monsieur Mathias TANKOANO

24. Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargée du Budget :

Madame Martine KOUDA/PABEYAM

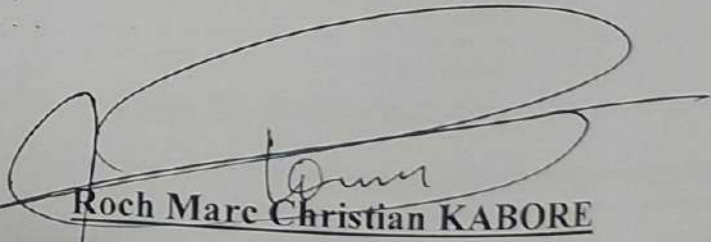
25. Ministre Déléguée auprès du Ministre de la Communication, des Relations avec le Parlement, de la Culture, des Arts et du Tourisme, chargée de la Culture, des Arts et du Tourisme :

**Madame Bowendsom Claudine
Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO**

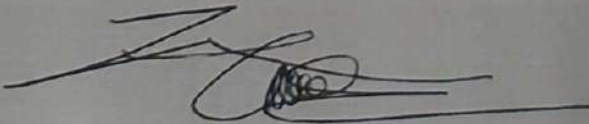
Article 2: Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 13 décembre 2021




Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre


Lassina ZERBO